



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CVE/083•18 0337

TITRE : Fourniture et installations de 3 stations météorologiques automatisées pour l'évaluation des ressources énergétiques renouvelables au Cabo Verde (**Biens**)

dans le cadre du Programme CVE/083 financé sur des ressources des gouvernements de la République du Cabo Verde et du Grand-Duché de Luxembourg

Cet avis est lancé par et selon les procédures de l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (Lux-Development), pour le compte du Programme CVE/083 recevant un appui financier des gouvernements de la République du Cabo Verde et du Grand-Duché de Luxembourg.

1. Identification et financement du Programme

- a) Intitulé : CVE/083 Programme d'Appui au Secteur des Energies Renouvelable
- b) Source de financement : Le Gouvernement de la République du Cabo Verde et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg comme défini dans le Protocole de Programme n°CVE/083 du 19 juin 2017
- c) Situation du financement : Approuvé

2. Identification du Marché

- a) Type de Marché : Biens
- b) Objet : Fourniture et installations de 3 stations météorologiques automatisées pour l'évaluation des ressources énergétiques renouvelables au Cabo Verde
- c) Numéro : CVE/083•18 0337
- d) Nombre de lots : 1
- e) Groupement de lots : N/A

3. Critères d'éligibilité et d'évaluation

- a) Origine : pas de restriction
- b) Éligibilité : les entreprises qui satisfont aux critères inclus dans la Déclaration sur l'Honneur et dans les Clauses déontologiques de la Réglementation générale
- c) Évaluation : l'offre administrativement conforme et techniquement substantiellement conforme la moins disante sera déclarée attributaire
- d) Variantes : aucune variante ne sera prise en compte

4. Lieux et délais

- a) Localisation du Programme : Achada Santo António - île de Santiago – Cabo Verde
- b) Conditions et lieu de livraison : DDP à l'île de Santiago et DDP à l'île de Boavista
- c) Délai d'exécution du Marché : 15 mois
- d) Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite pour la réception des offres

5. Définitions

- a) Pouvoir adjudicateur : Lux-Development
- b) Autorité contractante : Lux-Development
- c) Bénéficiaire : République du Cabo Verde
- d) Superviseur : sera désigné ultérieurement
- e) Bailleur de Fonds : Grand-Duché de Luxembourg
- f) Représentant du Bailleur de Fonds : Lux-Development

6. Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

- a) Conditions d'acquisition : le DAO peut être acquis gratuitement, au :

E-mail : carla.santos@luxdev.lu

c/c: ines.pereira@luxdev.lu

- b) Consultation du dossier : le DAO peut être consulté à l'adresse ci-dessus.

- c) Notifications et communications écrites, à envoyer au :

Programme CVE/083
Bureau pays Lux-Development au Cabo Verde
Edifício da Embaixada do Grão-Ducado de Luxemburgo
C.P. 458
Quebra Canela – Praia
carla.santos@luxdev.lu c/c ines.pereira@luxdev.lu

- d) Date limite pour les demandes d'informations complémentaires : 14 jours avant la date limite de réception des offres
e) Date limite pour la fourniture d'explications aux soumissionnaires : 8 jours avant la date limite de réception des offres

7. Langue, monnaie, réception et ouverture des offres

- a) Langue : La langue de la procédure est le français. Toutefois, les spécifications techniques sont en anglais.
b) Monnaie : Euro
c) Adresse pour la réception et l'ouverture : 1 original, 2 copies papier et 1 copie sur CD, à envoyer au :

Bureau pays Lux-Development au Cabo Verde
Edifício da Embaixada do Grão-Ducado de Luxemburgo
C.P. 458
Quebra Canela – Praia

- d) Date et heure limite pour la réception des offres : **08.06.2018 à 10h00** (heure locale)
e) Date et heure pour la séance publique d'ouverture : immédiatement après la limite de soumission

8. Garanties

- a) Garantie de soumission : 3 600 Eur
b) Garantie de Bonne exécution : 10 % du montant du Marché
c) Autres : voir DAO

9. Paiements

Tous les paiements éligibles dans le cadre du présent Marché seront effectués par Lux-Development pour le compte du Programme CVE/083.

10. Réunion d'information et/ou Visite des lieux

N/A.

11. Prestations complémentaires ou additionnelles

Le présent Marché ne prévoit pas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels. En cas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels (non prévue initialement), leur valeur sera limitée à maximum 50 % du montant du Marché initial.

12. Renseignements complémentaires : voir DAO